

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 6 novembre 2018

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Le point sur la rentrée scolaire présentée par Edwige PUCHOT, directrice de l'école Marcel Canonnet.
3. Présentation par F. SIMON de l'activité " Encadrement" proposée par Marie-France LESUR.
4. Présentation du projet « Bibli en bulle » par des jeunes de l'association "Des unes aux autres".
5. Notre demande de "Volontaire en Service civique" : Présentation du projet et achats éventuels.
6. Validation des règlements internes : Modification pour celui du billard, nouveau pour la section Loisirs créatifs et solidarité.
7. Questions diverses
 - Pour information, l'Amicale Laïque vient d'investir dans un mixeur. Il figurera dans la liste du matériel pouvant être emprunté.
 - Proposition pour l'ALCT de participer à l'organisation d'un trail Vertou/Château-Thébaud avec la Ligue de l'enseignement44 et L'UFOLEP44

Présents : Jean Michel RADIGOIS, Christian MORICEAU, Annie-Claude RENAUDIN, Marité RADIGOIS, Marie-Claire COUTARD GOURBIL, Marie-Thérèse BRETIN, Eric JUTON, Eva MARTIN, Guy MARTIN, Yvon ROUTIER, Alain CARLOTTI, Evelyn CORMERAIS, Denis MARSOLIER, André PEYTREMANN, Françoise SIMON

Excusés : Cécile OLLIVIER MARCHAND, Carole BOUTET, Carole MORISSEAU, Stéphane Kérézéon, Isabelle DECOURTY

Invités : Edwige PUCHOT (directrice de l'école Marcel Canonnet), Lydia MARTY et Sophie BOSSARD (Association des Parents d'Elèves), Léa DOUILLARD et Lucie GOUBAULT (de l'Association des Unes aux Autres)

La séance est ouverte à 20h35

1. Approbation du compte-rendu précédent.

Françoise SIMON signale une erreur de date, la Fête de l'Amicale ayant été notée en juin au lieu de janvier. Il faut donc lire :

- Fête de l'Amicale Laïque : 18 ou 19 janvier 2019. Chaque section devra s'investir dans l'organisation. (Apéritif dînatoire, avec jeux et animations, et clôturé par la Galette)

En dehors de cette erreur, aucune autre remarque n'étant faite, le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2. Le point sur la rentrée scolaire présentée par Edwige PUCHOT, directrice de l'école Marcel Canonnet.

Madame Edwige PUCHOT, directrice depuis cette rentrée scolaire suite au départ en retraite de Danielle SOULARD, signale que la rentrée s'est bien passée avec 211 élèves présents, et 8 enseignants permanents. Il y a 79 enfants en maternelle et 132 en élémentaire.

Sont présents dans l'école, en lien avec l'Amicale Laïque :

Lire et Faire Lire avec une petite vingtaine de bénévoles qui assurent la lecture dans toutes les classes.

L'USEP, section de l'Amicale Laïque, qui concerne cette année 3 classes, soit 80 enfants de CP, CM1 et CM2. Trois rencontres sont prévues pour chaque classe.

Le Projet d'école 2018-2022 est en cours de rédaction. Il s'agira d'un "Parcours santé" mis en place de la Petite Section jusqu'au CM2, avec intervention de l'infirmière sur une thématique différente pour chaque niveau.

La fête de l'école aura pour thème "Les émotions". Elle se tiendra les 28 et 29 juin 2019. Une intervenante musique aidera les enseignants dans leurs classes.

Volontaire en Service Civique" : L'école a fait une demande de volontaire en Service Civique qui n'a pas reçu de réponse positive à ce jour. Apprenant que l'Amicale Laïque allait en accueillir une, Mme PUCHOT a demandé à l'Amicale Laïque s'il y avait une possibilité de partager son service entre l'Amicale Laïque et l'école. Un accord est intervenu pour la plus grande satisfaction de tous (voir détail dans le point 5)

3. Présentation du projet « Bibli en bulle » par des jeunes de l'association "Des unes aux autres".

Le projet concerne cinq jeunes de la commune, adhérents de l'Association Des Unes aux Autres, deux sont présentes ce soir pour nous l'exposer : Léa DOUILLARD et Lucie GOUBAULT.

Partant du constat que les jeunes de Tchaourou, au Bénin, n'ont pas accès à la Médiathèque en raison des distances trop importantes qui les en séparent, après avoir évalué les besoins de la population, ils ont décidé de proposer une sorte de bibliothèque ambulante afin de procurer aux jeunes manuels scolaires et littérature de divertissement. Les livres seront acheminés vers les jeunes grâce à un triporteur conduit par un salarié.

Des livres ont déjà été envoyés par les partenaires, les porteurs de projet ont fait des demandes de subvention diverses, créé des animations de type tombola, réalisé une collecte de fonds sur Ullule. Ils adressent à l'Amicale Laïque une demande de complément de financement à hauteur de 2500€.

Il s'agit, grâce à ces fonds, de prendre en charge les formations, de communiquer, et d'assurer la pérennité du projet.

DELIBERATION : Chacun ayant pu poser à Léa et à Lucie toutes les questions qu'il souhaitait, les jeunes filles quittent la salle. Le débat s'engage :

- Ce projet lié à l'éducation des jeunes de Tchaourou entre parfaitement dans le cadre de nos valeurs d'Education populaire.
- Il s'agit, et nous ne pouvons qu'en être satisfaits, de développer l'échange et le faire-faire plutôt que d'assistantat.
- De plus, ce projet est mené (et bien mené) par des jeunes totalement engagés dans leur démarche.
- Le projet est cohérent, de nombreuses demandes de subvention ont été déposées comme en témoignent les deux dossiers qu'elles nous ont laissé à étudier.
- En revanche, la somme est colossale par rapport aux dépenses que nous nous autorisons d'habitude.
- Cela ne va-t-il pas mettre en péril la comptabilité de l'Amicale Laïque.
- La trésorière, Cécile OLLIVIER MARCHAND, excusée, a laissé et communiqué ses remarques par écrit: l'Amicale Laïque dispose d'un fonds de réserve important. Les contrôleurs des comptes ont d'ailleurs conseillé, lors de leur vérification annuelle avant l'Assemblée Générale, de ne pas laisser dormir inutilement cet argent et de privilégier notamment des projets de jeunes.

RESOLUTION : 13 membres du Conseil d'Administration sont présents, le quorum est atteint, le vote peut avoir lieu.

A la question : Qui accepte que l'Amicale Laïque subventionne le projet Bibli en bulle à hauteur des 2500€ demandés, 10 personnes sont Pour; 3 personnes s'abstiennent.

L'Amicale Laïque versera donc la subvention de 2500€ demandée pour le projet Bibli en Bulle.

4. Présentation par F. SIMON de l'activité " Encadrement" proposée par Marie-France LESUR

Marie-France LESUR est adhérente de la Section Club des artistes de Château-Thébaud. Elle pratique l'encadrement de façon originale et créative. Elle souhaite partager sa passion en donnant des cours. Elle a contacté Eric JUTON qui s'est adressé à Françoise SIMON pour savoir si cela pouvait être envisagé dans le cadre de l'Amicale Laïque.

Il est convenu de bien rappeler à Marie-France les règles régissant la création d'une section au sein de l'Amicale Laïque;

- Témoigner de la volonté d'entrer dans le cadre de notre démarche d'Education populaire
- Avoir un effectif suffisant
- Désigner un responsable de section
- Calculer, en fonction des attentes de la professeure, un coût de cotisation qui soit acceptable.

Marie-France sera présente au Marché de Noël des créateurs les 1^{er} et 2 décembre à Château-Thébaud : nous lui conseillons d'utiliser cette ouverture pour communiquer, faire un sondage, prendre les coordonnées des personnes intéressées, et évaluer le nombre d'adhérents potentiels.

Par ailleurs, Le bulletin municipal paraîtra en janvier. On peut déposer des articles jusqu'au 10 décembre. Il peut être intéressant d'utiliser aussi ce canal pour savoir qui est intéressé.

5. Notre demande de "Volontaire en Service civique" : Présentation du projet et achats éventuels.

Le projet avance. Les membres de la commission se sont rencontrés pour préciser le cadre et le calendrier de la mission confiée à Marine POIRON au sein de l'Amicale Laïque.

Parallèlement, les membres ayant appris le souhait de l'Ecole Marcel Canonnet de "partager" le service de la volontaire, ils ont pris position.

- Oui, l'Amicale Laïque accepte de rester maître du projet mais de mettre la volontaire à disposition l'Ecole pendant un certain nombre d'heures.
- Pour ce faire, la commission propose d'augmenter la durée globale du contrat qui passerait de 6 mois initialement prévus à 8 mois, en conservant l'horaire hebdomadaire de 24 heures, sur lesquelles ¼ c'est à dire 6 heures seront affectées à la mission dans l'école.
- Cette mission reste à préciser, mais pourrait tourner autour de la confection d'un blog, de la formation des élèves pour l'alimenter, et de l'organisation de festivités trimestrielles "Super, c'est vendredi!" organisées de bout en bout par les enfants.
- Le lieu où Marine pourra s'installer pour recevoir éventuellement du public reste encore à déterminer.
- Dans le cadre de son travail, Marine aura besoin d'un ordinateur dédié. La commission sollicite l'Amicale Laïque pour l'achat d'un ordinateur portable.

DELIBERATION : Suite à l'exposé de ces conditions, la question posée est : Qui est favorable et qui s'oppose à l'achat d'un ordinateur portable à mettre à la disposition de Marine pour le temps de sa mission, étant entendu qu'il pourra être utilisé à d'autres fins lorsque celle-ci sera achevée ?

RESOLUTION : Par 11 voix pour et 2 voix contre, il est décidé d'acheter ce matériel. Denis MARSOLIER est mandaté pour s'en charger.

6. Validation des règlements internes : Modification pour celui du billard, nouveau pour la section Loisirs créatifs et solidarité.

DELIBERATION : Il est proposé de compléter l'article 11 du règlement interne de la section Billard Français par l'indication du dédommagement des joueurs qui participent à des compétitions.

Par ailleurs, la section Loisirs Créatifs et Solidarité présente son premier règlement interne. Il est rappelé qu'il est souhaitable de rester assez généraliste dans ces règlements pour ne pas être inutilement limité dans leur application.

RESOLUTION : La modification du règlement interne de la section Billard et le règlement interne de la section Loisirs Créatifs et Solidarité sont adoptés à l'unanimité des présents.

7. Questions diverses

• Projet d'intervention d'une illustratrice à l'Ecole M. Canonnet.

L'association de Parents d'Elèves a délégué deux personnes pour évoquer un projet en lien avec l'école. L'an dernier, le même type de projet avait eu lieu en collaboration AL/APE.

L'illustratrice nantaise Julia WAUTERS sera accueillie à l'Ecole Marcel Canonnet pendant deux journées pour des interventions dans toutes les classes. Elle viendra par ailleurs les 30 novembre et 1^{er} décembre 2018, lors de la vente de livres organisée par les parents pour dédicacer son propre ouvrage.

DELIBERATION : Le montant de sa prestation est de 419€ pour chaque journée dans l'école. L'Amicale Laïque participera-t-elle à ce financement et si oui à quelle hauteur ?

RESOLUTION : Il est acté que l'Amicale Laïque participera à hauteur de la moitié des frais, soit 419€. Il est par ailleurs suggéré qu'un partenariat avec la bibliothèque lui soit proposé.

• Du matériel a été acheté par l'Amicale Laïque et les sections (VTTRail) :

- un mixeur de collectivité (pour la confection des soupes)
- un stand de 6m x3m
- 10 tables pliantes
- 500 gobelets transparents

Il faudra revoir la fiche de prêt pour intégrer ce nouveau matériel et le coût des cautions demandées.

• Dotation du Département : cette année, ce sont les sections cyclistes qui reçoivent du matériel. Jean-Michel le rapportera de Marsac-sur-Don dimanche matin (mis à disposition à l'AG de l'UFOLEP)

• Convention avec l'Association Pont Caffino : il va falloir y penser. Nous espérons que désormais les communes de Château-Thébaud et de Maisdon traiteront directement avec l'Association Pont Caffino.

• Proposition pour l'ALCT de participer à l'organisation d'un trail Vertou/Château-Thébaud avec la Ligue de l'enseignement44 et L'UFOLEP44.

Château-Thébaud et Vertou sont les 2 seules communes du vignoble qui ont répondu à l'appel de la FAL pour aider au financement du départ en vacances d'un enfant défavorisé. La Ligue de l'enseignement44 et L'UFOLEP44 envisage un trail entre les deux communes pour valoriser l'action au niveau du Département, et poursuivre l'action en direction d'autres enfants. La Ligue et l'UFOLEP seront les organisateurs.

DELIBERATION : l'Amicale Laïque est-elle prête à apporter son concours ?

RESOLUTION : Oui, l'Amicale Laïque est même assez satisfaite de cette action qui signe une forme de reconnaissance à son égard.

Prochain Conseil d'Administration : mardi 4 décembre 2018, à 20h30, salle de la Maine.

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON ou Marie-Claire COUTARD GOURBIL

Pensez au covoiturage

Compte-rendu rédigé par F. SIMON

Relu par M-C COUTARD GOURBIL

Vu, la présidente :

Annie-Claude Renaudin